

# MonoControl CS



**FR** Mode d'emploi

À garder dans le véhicule

Page 02

## Table des matières

Symboles utilisés .....	3
<b>Utilisation</b> .....	3
<b>Informations concernant la sécurité</b> .....	4

## Mode d'emploi

<b>Mise en service</b> .....	7
<b>Capteur de choc</b> .....	8
<b>Changement de bouteille de gaz</b> .....	8
<b>Remplacement de lyre</b> .....	9
<b>Vérification d'étanchéité de la partie haute pression</b> .....	10
<b>Vérification d'étanchéité de la partie basse pression</b> .....	11
<b>Maintenance</b> .....	12
<b>Accessoires</b> .....	13
<b>Caractéristiques techniques</b> .....	14
<b>Déclaration de garantie du fabricant (Union européenne)</b> .....	15

## Symboles utilisés



Le montage et la réparation doivent être effectués uniquement par un spécialiste : on entend par personnel spécialisé des personnes qui, en raison de leur formation professionnelle initiale et de formations ultérieures, de leurs connaissances et expériences avec les produits Truma et les normes en vigueur, sont en mesure d'effectuer correctement les travaux nécessaires et de reconnaître les dangers possibles.



Ce symbole indique des risques possibles.



Remarque avec informations et conseils.

## Utilisation

Le MonoControl CS est un détendeur de sécurité pour les caravanes et les camping-cars. Le détendeur assure une pression de sortie homogène de 30 mbar avec une pression d'entrée autorisée de 0,3 à 16 bar.

En cas d'accident avec une décélération de  $4,0 g \pm 1,0 g$  agissant directement, le capteur de choc intégré (CS) interrompt le flux de gaz

Le détendeur MonoControl CS avec soupape de sûreté est un détendeur à un palier. Si le détendeur ne fonctionne pas correctement, par exemple en raison de la présence de saletés ou d'autres corps étrangers sur la soupape, la soupape de sûreté s'ouvre et effectue un soufflage à une pression de 110 mbar.

L'utilisation du MonoControl CS dans des locaux fermés (par exemple logement), dans des bateaux ou une zone EX 0 (par exemple camion-citerne) est **interdite**.

Pour une utilisation possible dans les mobile-homes, il faut respecter les consignes nationales. En Allemagne, l'utilisation dans les mobile-homes est **interdite**.

Un dispositif de sécurité PRV\* à action automatique et à débit réduit intégré au MonoControl CS protège les consommateurs branchés contre une pression dépassant la valeur autorisée. Dès qu'une pression dépassant la valeur autorisée survient sur le côté sortie, le PRV s'ouvre et laisse la surpression s'échapper. Après la chute de pression, le PRV se ferme automatiquement.

\* = **P**ressure **R**elief **V**alve = soupape de surpression

**Il est interdit** d'utiliser le MonoControl CS dans un cadre professionnel.

## **Informations concernant la sécurité**

- Ne pas allumer d'appareils électriques ou d'autres sources d'allumage en cas d'odeur de gaz ou de défauts d'étanchéité de l'installation de gaz. Fermer la vanne de bouteille de gaz, faire immédiatement réparer l'installation de gaz par un spécialiste et entretemps ne plus ouvrir la vanne.
- Pour le fonctionnement du détendeur MonoControl CS, l'utilisation de bouteilles de gaz debout à partir desquelles du gaz **en phase gazeuse est prélevé** est obligatoire. Les bouteilles de gaz à partir desquelles du gaz en phase liquide est prélevé (par exemple pour des chariots élévateurs) sont interdites pour l'exploitation car elles provoquent une détérioration de l'installation de gaz.

- Pour une protection efficace contre l'encrassement / la souillure par de l'huile, installer un filtre à gaz devant l'entrée du détendeur. Un mode d'emploi et des instructions de montage sont joints au filtre à gaz.
- Une lyre haute pression équipée d'une sécurité de rupture de lyre (SRL) est indispensable pour raccorder la bouteille de gaz au détendeur ou au filtre à gaz. Truma propose les lyres haute pression nécessaires à cet effet dans les variantes de raccord les plus courantes pour les bouteilles de gaz européennes (voir [www.truma.com](http://www.truma.com)).
- Pour assurer un fonctionnement irréprochable de l'installation dans des conditions de fonctionnement normales, il est recommandé de remplacer le dispositif avant le terme de 10 ans suivant la date de fabrication. Respecter les réglementations nationales. La responsabilité en incombe à l'exploitant.

### **Fonctionnement de l'installation de gaz pendant le trajet :**

- Avant le fonctionnement d'un appareil au gaz liquéfié pendant le trajet, il faut respecter les indications du fabricant d'appareils correspondant
- La directive (CE) n° 661/2009 et le règlement obligatoire UN/ECE R 122 prévoient un dispositif d'arrêt de sécurité pour le chauffage pendant le trajet des camping-cars et des caravanes.

Le détendeur MonoControl CS remplit cette exigence.

Le fonctionnement pendant le trajet d'un chauffage au gaz liquéfié homologué est autorisé dans toute l'Europe selon la directive mentionnée ci-dessus à condition d'avoir monté un dispositif d'arrêt de sécurité, comme le détendeur MonoControl CS avec une installation de gaz conçue en conséquence. Les prescriptions et les réglementations nationales doivent être respectées.

- Les véhicules antérieurs à l'année de construction 01/2007 ne sont soumis à aucune restriction quant au fonctionnement de l'installation de gaz pendant le trajet \*.

\* Exception pour la France :

En France, le fonctionnement de l'installation de gaz pendant le trajet est autorisé uniquement dans les véhicules homologués dont la première mise en circulation est postérieure au 01/01/2007. Pour les véhicules plus anciens, le fonctionnement de l'installation de gaz pendant le trajet est interdit, même associé à un dispositif d'arrêt de sécurité.

- Les bouteilles de gaz non raccordées à l'installation de gaz doivent toujours être fermées et munies d'un chapeau de protection. Les bouteilles de gaz raccordées sont considérées comme des consommables et non pas comme des matières dangereuses (exemption ADR selon les paragraphes 1.1.3.1 et 1.1.3.2. e).

## Mode d'emploi

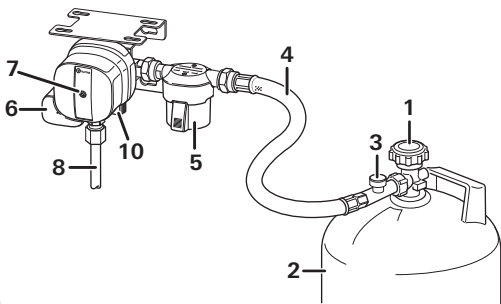


Figure 1a

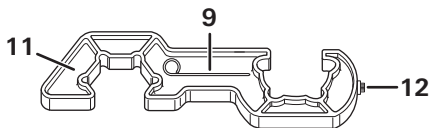


Figure 1b

- 1 = Vanne de bouteille
- 2 = Bouteille de gaz
- 3 = Sécurité de rupture de lyre (SRL)
- 4 = Lyre haute pression
- 5 = Filtre à gaz
- 6 = MonoControl CS
- 7 = Bouton de réinitialisation jaune du capteur de choc
- 8 = Tube en acier/cuivre
- 9 = Élément de déclenchement pour le capteur de choc
- 10 = Capuchon à vis (raccord de contrôle)
- 11 = Auxiliaire de vissage ouverture 23 / KF
- 12 = Torx T20 (sur l'auxiliaire de vissage)

## Mise en service

- Le cas échéant, ouvrir l'interrupteur de gaz.
- Raccorder la bouteille (2) de gaz et assurer l'état irréprochable du raccord de tuyau.
- Ouvrir la vanne de bouteille (1).
- Presser fortement la sécurité de rupture de lyre (figure 1a – 3) sur la lyre haute pression pendant environ 5 secondes.

- Réinitialiser le capteur de choc si le bouton de réinitialisation jaune (7) n'est pas enfoncé (position « non opérationnel »).

## Capteur de choc

Le capteur de choc dispose d'un bouton de réinitialisation dont la position informe sur son statut : position « opérationnel » (figure 2a) ou position « non opérationnel » (figure 2b).

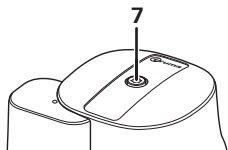


Figure 2a

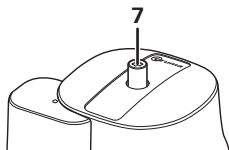


Figure 2b

Pour la réinitialisation, presser fortement le bouton de réinitialisation jaune (7), le tourner légèrement dans le sens des aiguilles d'une montre et le maintenir enfoncé pendant 5 secondes et s'assurer qu'il reste en position « opérationnel » (figure 2a).

En cas d'échec de la réinitialisation, utiliser la vis Torx T20 (12) sur l'auxiliaire de vissage (11) pour aider le mouvement rotatif dans le sens des aiguilles d'une montre.

## Changement de bouteille de gaz

Veillez utiliser l'auxiliaire de vissage joint (11) pour visser et dévisser la lyre haute pression (4). Il garantit le couple de serrage nécessaire et évite des détériorations du raccordement causées par un outil erroné.





### **Reste de gaz : défense de fumer, pas de flammes nues.**

- Fermer la vanne (1) de la bouteille de gaz vide (2).
- Dévisser la lyre haute pression (4) de la bouteille de gaz (2), le cas échéant retirer l'adaptateur enfichable.
- Visser la lyre haute pression à la bouteille de gaz pleine, le cas échéant enficher l'adaptateur enfichable. Remplacer le coussin filtrant du filtre à gaz.
- Ouvrir la vanne (1) de la bouteille de gaz pleine.
- Presser la sécurité de rupture de lyre (figure 1a – 3) et le cas échéant le bouton de réinitialisation jaune (7), le tourner légèrement dans le sens des aiguilles d'une montre pendant 5 secondes.



Après chaque intervention, contrôler l'étanchéité du raccord de tuyau sur la vanne de bouteille (voir « Vérification d'étanchéité de la partie haute pression »).

## **Remplacement de lyre**

Veillez utiliser l'auxiliaire de vissage joint (11) pour visser et dévisser la lyre haute pression (4). Il garantit le couple de serrage nécessaire et évite des détériorations du raccordement causées par un outil erroné.



### **Reste de gaz : défense de fumer, pas de flammes nues.**

- Fermer la vanne de bouteille de gaz (1).

- Dévisser la lyre haute pression (4) de la bouteille de gaz (2 / ou de l'adaptateur enfichable) et de l'entrée du filtre à gaz / MonoControl CS.



Lors du remplacement de la lyre, s'assurer que le joint fourni avec la lyre (sortie de lyre – filtre à gaz / entrée de détenteur) est intact et correctement installé.



Nous recommandons de remplacer le joint plat G 13 (n° d'art. 50020-76300) à chaque remplacement de la lyre.

- Visser la lyre haute pression (4) spécifique au pays sur l'entrée du filtre à gaz (5) / du MonoControl CS et à la bouteille (2 / ou à l'adaptateur enfichable).
- Ouvrir la vanne de bouteille (1).
- Presser la sécurité de rupture de lyre (figure 1a – 3) et le cas échéant le bouton de réinitialisation jaune (7), le tourner légèrement dans le sens des aiguilles d'une montre pendant 5 secondes.
- Après toute intervention, vérifier l'étanchéité du raccord de tuyau sur la vanne de bouteille et sur l'entrée du filtre à gaz / MonoControl CS (voir « Vérification d'étanchéité de la partie haute pression »).

## **Vérification d'étanchéité de la partie haute pression**

L'étanchéité du raccord de la lyre haute pression doit être contrôlée sur la vanne de bouteille de gaz et sur le filtre à gaz / le MonoControl CS avec des moyens appropriés, par exemple avec un aérosol détecteur de fuites selon la norme EN 14291. La responsabilité en incombe à l'exploitant.

## Vérification d'étanchéité de la partie basse pression

(pression de vérification maximum 150 mbar)



Faire effectuer la vérification uniquement par un spécialiste

Le flexible gaz et la bouteille de gaz doivent être raccordés.

- Arrêter tous les consommateurs.
- Ouvrir les vannes d'arrêt et le cas échéant l'interrupteur de gaz.
- Pousser à fond l'élément de déclenchement du capteur de choc (9) jusqu'à ce que le bouton de réinitialisation jaune (7) sorte, de manière à ce que le capteur de choc soit en position « non opérationnel » (figure 2b).
- Dévisser le capuchon à vis (10) du raccord de contrôle et raccorder la pompe de contrôle au raccord de contrôle avec le tuyau de contrôle.

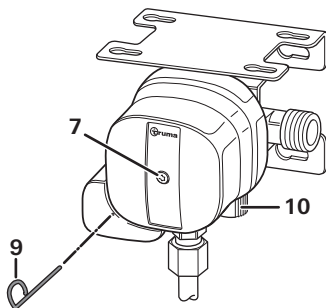


Figure 3 : MonoControl CS

- Effectuer la vérification d'étanchéité (par exemple selon G 607 en Allemagne).
- En cas de défaut d'étanchéité de l'installation de gaz, fermer la vanne de bouteille de gaz, faire immédiatement réparer l'installation de gaz par un spécialiste et entretemps ne plus ouvrir la vanne.
- Dévisser la pompe du raccord de contrôle et revisser le capuchon à vis sur le raccord de contrôle.
- Presser le bouton de réinitialisation jaune (7), le tourner légèrement dans le sens des aiguilles d'une montre pendant 5 secondes et s'assurer qu'il reste en position « opérationnel » (voir figure 2a).
- Impérativement reposer le capuchon à vis (10) après chaque enlèvement.

## **Maintenance**

Le détendeur MonoControl CS est sans maintenance.

En Allemagne, le contrôle de l'installation de gaz doit être renouvelé tous les 2 ans par un expert du gaz liquéfié (DVFG, TÜV, DEKRA). Le contrôle doit être confirmé sur le certificat de contrôle correspondant (G 607).

Dans les pays sans obligation de contrôle, nous recommandons pour la sécurité de l'utilisateur une vérification de l'installation de gaz tous les 2 ans.

Le coussin filtrant du filtre à gaz doit être remplacé à chaque changement de bouteille de gaz (voir le mode d'emploi du filtre à gaz).

## Accessoires

**Lyres haute pression** (liste n° d'art. – voir [www.truma.com](http://www.truma.com))  
avec sécurité de rupture de lyre et raccords spécifiques aux pays

**Joint plat G.13** (n° d'art. 50020-76300)  
pour raccord haute pression, M20 x 1,5 (G.13)

**EisEx 12 V, à enfoncer** (n° d'art. 53101-01)

**Interrupteur de gaz GS 8** (n° d'art. 57014-01)

**Interrupteur de gaz GS 10** (n° d'art. 57024-01)

les deux pour arrêter l'alimentation en gaz à partir de l'intérieur du véhicule

**Filtre à gaz** (n° d'art. 50603-01)

adapté à tous les détendeurs à montage sur paroi avec raccord d'entrée M20 x 1,5 (filet extérieur – G.13). Montage en amont du détendeur.

## Caractéristiques techniques

(établies selon la norme EN 16129:2013 ou les conditions de contrôle Truma)

### **Type de gaz**

Gaz liquéfié (propane / butane)

### **Pression d'entrée**

0,3 – 16 bar

### **Pression de sortie**

30 mbar

### **Débit du détendeur**

1,5 kg/h

### **Entrée de détendeur**

Filet extérieur M20 x 1,5 (G.13)

### **Sortie de détendeur**

Raccord à olive 8 mm ou 10 mm (H.9)

### **Couple de serrage recommandé**

3 – 5 Nm pour écrou chapeau M20 x 1,5 (G.13) ;

14 – 19 Nm pour raccord à olive 8 mm ;

16 – 21 Nm pour raccord à olive 10 mm

### **Valeur de déclenchement à l'horizontale**

4,0 g ± 1,0 g

### **Température de fonctionnement**

de -20 °C à +50 °C

**Numéro d'identification de produit** : CE-0085CT0438



Sous réserve de modifications techniques !

# **Déclaration de garantie du fabricant (Union européenne)**

## **1. Étendue de la garantie du fabricant**

Truma, en tant que fabricant de l'appareil, accorde au consommateur une garantie couvrant les vices de l'appareil imputables à d'éventuels défauts de matériau et / ou de fabrication.

Cette garantie s'applique dans les États membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse et Turquie. Le consommateur est la personne physique ayant fait l'acquisition initiale de l'appareil auprès du fabricant, d'un fabricant OEM ou d'un revendeur spécialisé, sans intention de le revendre dans le cadre d'une activité professionnelle commerciale ou indépendante, ou de l'installer chez des tiers.

La garantie couvre les vices nommés ci-dessus survenus dans les 24 mois suivant la conclusion du contrat de vente entre le vendeur et le consommateur. Le fabricant ou un Service Partner agréé remédiera à ces défauts soit par une réparation, soit par la livraison d'un appareil de rechange. Les pièces défectueuses deviennent la propriété du fabricant ou du Service Partner agréé. Si l'appareil n'est plus fabriqué au moment de la réclamation pour vice, le fabricant est en droit, pour la livraison d'un appareil de rechange, de livrer un produit similaire.

Si le fabricant fournit une prestation de garantie, le délai de garantie concernant les pièces réparées ou remplacées n'est pas reconduit, mais l'ancien délai continue à courir jusqu'à expiration du délai de garantie restant. Seuls le fabricant ou un Service Partner agréé seront en droit de réaliser des travaux de garantie. Les coûts liés au cas de garantie seront réglés directement entre le Service Partner agréé et

le fabricant. Les coûts supplémentaires dus à des difficultés de démontage et remontage de l'appareil (par ex. démontage de meubles ou d'éléments de carrosserie), ainsi que les frais de déplacement du Service Partner agréé ou du fabricant ne seront pas couverts par la garantie.

Toutes autres prétentions, en particulier toutes prétentions à dommages-intérêts du consommateur ou de tiers, sont exclues. Les dispositions de la législation allemande sur la responsabilité du fait des produits défectueux (Produkthaftungsgesetz) restent inchangées.

Les garanties légales applicables relatives aux vices matériels que le consommateur peut faire valoir à l'encontre du vendeur dans le pays d'achat restent inchangées indépendamment de la garantie volontaire du fabricant. Dans certains pays, une garantie peut éventuellement être proposée par certains revendeurs spécialisés (concessionnaires, Truma Partner). Le consommateur peut la faire valoir directement auprès du revendeur spécialisé où il a acheté l'appareil. Les conditions de garantie du pays où a eu lieu la première acquisition de l'appareil par le consommateur sont applicables.

## **2. Exclusion de la garantie**

La garantie **ne s'applique pas** :

- en cas d'utilisation non conforme, inappropriée, incorrecte, négligente ou impropre de l'appareil,
- en cas d'installation, de montage ou de mise en service non conforme suite au non-respect des instructions de montage et du mode d'emploi,



- en cas d’opération ou de manipulation non conforme suite au non-respect des instructions de montage et du mode d’emploi, notamment des instructions d’entretien, de maintenance et des avertissements de sécurité,
- si des installations, des réparations ou des interventions ont été exécutées par des partenaires non agréés,
- pour les consommables, pièces d’usure et en cas d’usure naturelle,
- dans le cas où l’appareil est équipé de pièces de rechange, d’équipement ou d’accessoires autres que des pièces d’origine du fabricant ou non approuvées par le fabricant. Cela s’applique en particulier dans le cas d’une commande en réseau de l’appareil, lorsque les appareils de commande et les logiciels n’ont pas été approuvés par Truma ou lorsque l’appareil de commande Truma (par ex. Truma CP plus, Truma iNet Box) n’est pas utilisé exclusivement pour la commande d’appareils Truma ou d’appareils approuvés par Truma,
- en cas de dommages causés par des corps étrangers (par ex. huiles, plastifiants dans le gaz), des réactions chimiques ou électrochimiques dans l’eau ou si un appareil est entré en contact avec des substances inappropriées (par ex. produits chimiques, substances inflammables, détergents inappropriés),
- en cas de dommages causés par des conditions environnementales anormales ou d’exploitation inadaptées,
- en cas de dommages résultant d’un cas de force majeure ou de catastrophes naturelles, ainsi que d’autres facteurs qui ne sont pas imputables à Truma,
- en cas de dommages causés par un transport inadapté,
- en cas de modifications de l’appareil y compris des pièces de rechange, d’équipement ou d’accessoires et leur installation, en particulier du guidage de gaz brûlés ou de la cheminée réalisées par le consommateur final ou par des tiers.

### 3. Recours en garantie

Le recours en garantie doit être formé auprès d'un Service Partner agréé ou du centre de SAV Truma. Vous trouverez adresses et numéros de téléphone sur [www.truma.com](http://www.truma.com) à la rubrique « Service ».

Adresse du fabricant :

Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG

Truma Servicezentrum

Wernher-von-Braun-Straße 12

85640 Putzbrunn, Allemagne

Afin d'assurer le bon déroulement de la garantie, prière de fournir les informations suivantes au moment où vous prendrez contact :

- description détaillée du défaut
- numéro de série de l'appareil
- date d'achat

Le Service Partner agréé ou le centre de SAV Truma décideront au cas par cas de la marche à suivre. Afin de prévenir tous dommages dus au transport, l'appareil ne devra être expédié qu'après concertation avec le Service Partner agréé ou le centre de SAV Truma.

Si le recours en garantie est accepté par le fabricant, ce dernier prend en charge les frais de transport. Si le dommage n'est pas couvert par la garantie, le consommateur en sera informé et les frais de réparation et de transport seront à sa charge. Prière de ne rien retourner sans avoir pris contact avec nous au préalable.

- DE** Bei Störungen wenden Sie sich bitte an das Truma Servicezentrum oder an einen unserer autorisierten Servicepartner (siehe [www.truma.com](http://www.truma.com)). Für eine rasche Bearbeitung halten Sie bitte Gerätetyp und Seriennummer (siehe Typenschild) bereit.
- EN** Should problems occur, please contact the Truma Service Centre or one of our authorised service partners (see [www.truma.com](http://www.truma.com)). In order to avoid delays, please have the unit model and serial number ready (see type plate).
- FR** Veuillez vous adresser au centre de SAV Truma ou à un de nos Service Partner agréés en cas de dysfonctionnements (voir [www.truma.com](http://www.truma.com)). Pour un traitement rapide de votre demande, veuillez tenir prêts le type d'appareil et le numéro de série (voir plaque signalétique).
- IT** In caso di guasti rivolgersi al centro di assistenza Truma o a un nostro Service Partner autorizzato (consultare il sito [www.truma.com](http://www.truma.com)). Affinché la richiesta possa essere elaborata rapidamente, tenere a portata di mano il modello dell'apparecchio e il numero di matricola (vedere targa dati).

Truma Gerätetechnik  
GmbH & Co. KG  
Wernher-von-Braun-Straße 12  
85640 Putzbrunn  
Deutschland

### **Service**

Telefon +49 (0)89 4617-2020  
Telefax +49 (0)89 4617-2159  
[service@truma.com](mailto:service@truma.com)  
[www.truma.com](http://www.truma.com)